

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2014

**Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE**

N° 36

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2014
(accusé de réception du 19/12/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget. Elles sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Pour le budget principal : 15 000 en fonctionnement, 121 269 € en investissement.

Pour le budget locations et camping : 5 000 € en fonctionnement.

Pour le budget parkings en ouvrage : 0 €.

La décision modificative qui vous est présentée, a pour objet :

- L'utilisation de la ligne provisions pour dépenses imprévues;
-
- L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

I/ L'utilisation de la ligne provisions pour dépenses imprévues

La ligne 020.022.300 « provisions pour dépenses imprévues » permet de financer :

020.6718.111	Frais de sinistres non couverts par la franchise	30 000,00 €
251.678.731	Traitement des réductions de titres enfance / petite enfance	12 000,00 €
414.6574.711	Subventions associations sportives	10 100,00 €
414.678.711	Remboursement abonnés / tennis loisirs (délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2014)	5 000,00 €
831.6745.300	Subvention exceptionnelle / CAREPA	700,00 €
	Total	57 800,00 €

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Sur le budget principal :

414.2313.14029.711	Travaux pôle sportif de Creach Gwen Ajustement de l'inscription budgétaire au vu de l'avancement des travaux (financés par l'inscription supplémentaire du FCTVA et les crédits d'investissement sports non réalisés en 2014)	200 000,00 €
414.1328.14029	Annulation indemnité émise à tort / sinistre pôle de Creach Gwen (financée par l'inscription supplémentaire du FCTVA)	21 803,00 €
33.2313.14028	Réalisation de box de rangement par les services techniques au Novomax (financés par le crédit mobilier pôle Max Jacob)	11 245,00 €
822.2041512.85005	Participation SDEF/ réseaux basse tension (financée par les crédits travaux correspondants)	4 000,00 €
824.2031.11721	Etudes / gestion des risques travaux ilot Vendée- Picardie (financées par les crédits travaux correspondants)	1 795,00 €
520.6574.117.1171	Subventions CUCS : 2ème programmation (conseil municipal du 7/11/2014, financées par les frais divers CUCS)	41 650,00 €
020.651.130	Redevances logiciels (financées par les crédits honoraires informatiques)	29 000,00 €
023.6226.0201	Honoraires /audit parc auto (coût global : 63 297 €) (financées à 50 % par l'ADEME, subvention non inscrite au budget primitif)	15 000,00 €
020.6216.210	Mise à disposition par Quimper Communauté des éducateurs sportifs pour l'EMS (convention du 8/11/2013, financée par les crédits de fonctionnement sports)	10 140,00 €
414.6574.711	Subventions associations sportives (financées par le crédit prestations de services sports)	10 000,00 €
33.6714.810	Prix lauréats /appel à projets pôle Max Jacob (décision du conseil municipal du 8/11/2013, financés par les crédits honoraires Pôle Max Jacob)	9 500,00 €
025.6745.115	Subvention exceptionnelle Gros Plan / organisation ciné-concert lors des commémorations 14-18 (conseil municipal du 12 décembre, financée par les crédits relations publiques)	3 000,00 €
025.6745.115	Subvention exceptionnelle / Sauvegarde du Patrimoine religieux en vie (SPREV) (conseil municipal du 12 décembre, financée par les subventions relations internationales)	1 400,00 €
025.6745.115	Subvention exceptionnelle / Orpheus (conseil municipal du 12 décembre, financée par les subventions relations internationales)	1 500,00 €
025.6745.115	Subvention exceptionnelle scouts unitaires de France	1 400,00 €

	(conseil municipal du 12 décembre, financée par les subventions relations internationales)	
522.6188.7315	Projets 4ème trimestre / plan éducatif local (financée par le crédit subventions PEL)	1 739,50 €
522.6188.7315	Communication / guide des loisirs en ligne (financée par le crédit subventions PEL)	3 506,60 €
522.60632.7315	Achat de jeux / animation PEL coût global : 2337 € (financée par le crédit subventions PEL)	726,89 €
311.6238.820	Projet PEL « Fest Deiz à Terre Noire » en collaboration avec le Conservatoire (DCM du 7/11/2014, financée par les crédits subventions PEL)	450,00 €

Sur le budget location et camping :

2313.68002.	Diagnostics sur bâtiment Radio France Bleu Breizh Izell (financés par le crédit travaux ateliers relais)	20 000,00 €
165.01	Restitution dépôt de garantie / local rue Stang Bihan (financée par le suréquilibre du budget)	5 000,00 €

Sur le budget parkings en ouvrage :

2051.	Mise en place nouveau serveur monétique dans les parkings en ouvrage (financée par le crédit matériel)	7 500,56 €
-------	--	------------

Après avoir délibéré (2 abstentions en ce qui concerne la subvention exceptionnelle aux scouts unitaires de France), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2014, comme ci-après annexé.

Le maire,

Ludovic JOLIVET